

Recépage des têtes de pieux en béton



Têtes de pieux dégagées. On voit les fers en attente pour être reliés aux cages d'armatures des semelles (Droits réservés)

L'élimination, sur une certaine hauteur, de la partie supérieure d'un pieu en béton, est toujours nécessaire. Pour les pieux battus, le battage a généralement fissuré la tête du pieu. Pour les pieux moulés en place, le béton de la tête du pieu, qui correspond au premier béton coulé, est toujours plus ou moins délavé et pollué.

La hauteur minimale de **recépage** est imposée par la cote d'arase du plan de béton armé. Cependant un mauvais béton doit toujours être éliminé et la tête reconstituée pour rattraper la cote d'arase. Certains accidents, lors de la mise en charge, sont en effet dus à l'écrasement des têtes de pieux, constituées d'un béton de résistance insuffisante non recépié.

Il existe maintenant des vérins éclateurs ou des pinces hydrauliques qui font éclater le béton superflu, il faut cependant être prudent pour ne pas fissurer le pieu sous le niveau visible, ce qui nuirait gravement à son intégrité.

